

438
P

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Attribution de subventions à divers groupements et associations à caractère scolaire pour l'année 2019

P. J. : - 1 tableau récapitulatif
- 1 projet de délibération

Au-delà des compétences de principe de la Commune dans le domaine scolaire, la Ville de Nouméa accompagne traditionnellement les différents projets éducatifs, contrats d'objectifs, ou projets d'amélioration des conditions d'accueil des scolaires, présentés par les associations ou groupements dont les activités participent activement à la vie éducative.

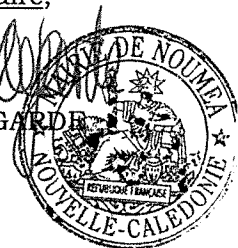
Pour une parfaite cohérence dans cette démarche, la Ville a arrêté des critères dans l'objectif de garantir l'équité des attributions, à savoir les aménagements de cours pour un montant maximal de 200.000 F/CFP, l'aménagement des bibliothèques pour un montant maximal de 150.000 F/CFP, l'aménagement des salles de motricité pour un montant maximal de 250.000 F/CFP, ou encore les projets d'école pour un montant maximal de 100.000 F/CFP.

La liste de ces subventions est détaillée dans le tableau ci-annexé.

Il est donc proposé au conseil municipal, d'autoriser le versement de subventions à trois organismes pour un montant total de 383.600 F/CFP.

Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 7 mai 2019


Le Maire,
Sonia LAGARDE


DEMANDES DE SUBVENTIONS A CARACTERE SCOLAIRE RETENUES

Budget prévisionnel 2019 - FONCT 4 500 000 F
 CM 26 FEVRIER 400 000 F
 Sorties scolaires versées aux écoles (CM 26 FEVRIER) 2 472 000 F
 Sorties scolaires LCK (CM 28 MAI) 102 000 F
 transport spectacles fin d'année, APEI, 1 063 000 F
 Proposition d'attribution SVE 383 600 F
 Disponible après proposition SVE 79 400 F

Budget prévisionnel 2019 - INVEST 3 000 000 F
 CM 26 FEVRIER 420 000 F
 Disponible après proposition SVE 2 580 000 F

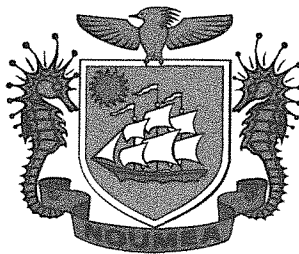
NOM DE L'ASSOCIATION	ANNEE DE CREATION	OBJET DE LA DEMANDE	MONTANT SOLLICITE	COUT TOTAL DU PROJET	AUTRES ORGANISMES SOLLICITES	MONTANT PERCU EN 2018	COMMENTAIRES	PROPOSITION
COOPERATIVE DE L'ECOLE MARIE HAVET Enseigante : Laurence LABIAU		Aide au financement du projet pédagogique "Longue vie aux cagous" et son exposition lors de la Fête de la Science pour la classe de CE2/CM1	50 000 F	en attente	en attente	0 F	Avis favorable La Ville participe aux projets de l'école	50 000 F
COOPERATIVE DE L'ECOLE MARIE HAVET Enseigante : Gisèle PAGE-ORLOWSKI	-	Aide au financement du transport ainsi que le repas des élèves de CM2A pendant le séjour à POE dans le cadre du projet pédagogique "Golf Classe nature" au mois d'août 2019	50 000 F	75 000 F	Ventes de gâteaux par les élèves	0 F	Avis favorable La Ville participe aux projets de l'école Proposition de participer à hauteur de 25 000 F pour les repas Pour le transport, la Ville verse annuellement une subvention aux écoles relative aux transport des sorties scolaires à raison de 6 000 F par classe	25 000 F
COOPERATIVE DE L'ECOLE MARIE HAVET Enseigante : Audrey MAZERON	-	Aide au financement du transport des élèves de CM2B à POE dans le cadre du projet "Classe équitation" du 9 au 13 septembre 2019	50 000 F	256 700 F	Coopérative de classe : 63 460 F Ventes de gâteaux par les élèves	0 F	Avis favorable La Ville verse en plus annuellement une subvention aux écoles relative aux transport des sorties scolaires à raison de 6 000 F par classe	25 000 F
COOPERATIVE DE L'ECOLE YVONNE DUPONT Enseigante : Krystel NEWLAND	-	Aide au financement de la prestation d'un cycle d'équitation (6 séances) au Pony Club pour la classe de CE2 B	93 600 F	93 600 F	-	0 F	Avis favorable La Ville participe aux projets de l'école	93 600 F

NOM DE L'ASSOCIATION	ANNEE DE CREATION	OBJET DE LA DEMANDE	MONTANT SOLLICITE	COUT TOTAL DU PROJET	AUTRES ORGANISMES SOLLICITES	MONTANT PERCU EN 2018	COMMENTAIRES	PROPOSITION
COOPERATIVE DE L'ECOLE FREDERIC SURLEAU Directrice : Valérie VERGES	-	Aide financière pour la réalisation d'un projet éducatif sur le thème du Bien-être à l'école	284 292 F	284 292 F	-	0 F	Avis favorable La Ville participe aux projets de l'école	190 000 F
TOTAL :								383 600 F

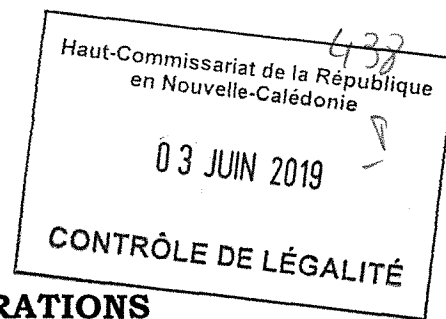
DEMANDES DE SUBVENTIONS A CARACTERE SCOLAIRE NON RETENUES

NOM DE L'ASSOCIATION	ANNEE DE CREATION	OBJET DE LA DEMANDE	MONTANT SOLLICITE	COUT TOTAL DU PROJET	AUTRES ORGANISMES SOLLICITES	MONTANT PERCU EN 2018	COMMENTAIRES	PROPOSITION
ASSOCIATION DES ETUDIANTS DE BOURAIL - LYCEE PROFESSIONNEL FRANCOIS D'ASSISE Présidente : Audrey ADOUR	-	Aide financière pour l'organisation d'un voyage pédagogique qui se déroulera du 15 au 20 avril 2019 à Sydney	20 000 F	2 000 000 F		0 F	Avis défavorableLa Ville n'a pas vocation à financer des actions au sein des établissements du 2 nd degré	0 F
COLLEGE EDMEE VARIN (AUTEUIL) Professeur de Français : GRANGIER Loreen	-	Aide financière dans le cadre du projet intitulé "Touche pas à mon lagon"	50 000 F	170 500 F	Province Sud : 50 000 F APE : 10 000 F Collège : 60 550 F	0 F	Avis défavorable La Ville n'a pas vocation à financer des actions au sein des établissements du 2 nd degré	0 F
LYCEE DO KAMO Directeur : M. Dario BURGUIERE	1979	Aide financière pour la célébration des 40 ans du Lycée DO KAMO	-	0 F	en attente	0 F	Avis défavorable La Ville n'a pas vocation à financer des actions au sein des établissements du 2 nd degré	0 F

NOM DE L'ASSOCIATION	ANNEE DE CREATION	OBJET DE LA DEMANDE	MONTANT SOLLICITE	COUT TOTAL DU PROJET	AUTRES ORGANISMES SOLLICITES	MONTANT PERCU EN 2018	COMMENTAIRES	PROPOSITION
LYCEE DU MONT-DORE Professeure : Mme Mathilde PEREIRA	-	Aide financière pour la mise en place d'un projet au Parc Provincial de la Rivière-Bleue du 3 au 5 avril 2019	20 000 F	348 000 F	Etablissement : 136 000 F Vice-rectorat : 100 000 F APE : 20 000 F Commune : 20 000 F Parents : 32 000 F Manifestations diverses : 20 000 F P. sud : 20 000 F	0 F	Avis défavorable La Ville n'a pas vocation à financer des actions au sein des établissements du 2 nd degré	O F
LYCEE PROFESSIONNEL AUGUSTIN TY - TOUHO Professeure : Mme Sandy TAKE	-	Aide financière pour la réalisation d'un projet de voyage en Australie en juillet 2019	300 000 F	3 410 000 F	Etablissement : 550 000 F Vice-rectorat : 300 000 F FSE : 50 000 F p. Nord : 300 000 F Communes : 300 000 F Parents : 570 000 F Entreprises privées : 300 000 F Actions diverses : 1 040 000 F	0 F	Avis défavorable La Ville n'a pas vocation à financer des actions au sein des établissements du 2 nd degré	O F
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE MATHILDE BROQUET Présidente : Aurélie IVAMI	1988	Aide financière au fonctionnement de l'APE pour l'année 2019	100 280 F	0 F		0 F	Délibération n° 2013/715 en cours d'abrogation (CM 16/04)	O F
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE SERGE LAIGLE Présidente : Elodie FOUET	-	Aide financière au fonctionnement de l'APE pour l'année 2019	-	0 F		0 F	Délibération n° 2013/715 en cours d'abrogation (CM 16/04)	O F



VILLE DE NOUMEA



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le mardi 28 mai à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCACTION 21.05.2019	Mme	Sonia LAGARDE	Mme	Karine DESTOURS
	M.	Jean-Pierre DELRIEU	M.	Christophe CHEVILLON
	Mme	Kareen CORNAILLE	Mme	Christine BELLET
	M.	Marc MANSEL	M.	Henri OUILLEMON
	Mme	Chantal BOUYE	M.	Christophe DELESSERT
	M.	Daniel LEROUX	M.	Marc DESCHAMPS
	Mme	Françoise SUVE	Mme	Isabelle LAFLEUR
	Mme	Anne-Christine CHIMENTI	M.	Philippe BLAISE
	M.	Marc ZEISEL	Mme	Sonia BACKES
	Mme	Patricia VAN RYSWYCK	M.	Jean-Claude BRIAULT
DATE D'AFFICHAGE 22.05.2019	M.	Nicolas VIGNOLES	M.	Charles ERIC
	Mme	Marie-Noëlle LOPEZ	Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI
	M.	Tristan DERYCKE	M.	Angélo PITO
	Mme	Tuilogona O'CONNOR	Mme	Dina REY
	Mme	Valérie LAROQUE	Mme	Mireille LEVY
	M.	Alexandre MACHFUL	M.	Hnadriane HNADRIANE
	Mme	Janine BAJON	Mme	Paule GARGON

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	: 53	Mme Diane BUI-DUYET	Mme Laurène CASSAGNE
		M. Dominique SIMONET	M. Patrick SENS
Nombre de présents	: 34	Mme Martine LAGNEAU	Mme Jinezi Annie QAEZE
Nombre de votants	: 45	M. Pierre FAIRBANK	Mme Charlene SOERIP
(11 procurations)		M. Mathieu OUANEMA	Mme Liliane CONDOUMY
		Mme Sabine KAGY	M. Gaël YANNO
		M. Christophe OBLED	Mme Félicia BALLANGER
<u>SORTIE DE :</u>		M. Kalisito MUSUMUSU	M. Jonas TAOFIFENUA
M. André WAMO		Mme Germaine NEWEDOU	Mme Dominique KORFANTY

Monsieur Alexandre MACHFUL a été élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2019/638
attribuant des subventions à divers groupements et associations
à caractère scolaire pour l'année 2019

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **28 MAI 2019**

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2019/113 du 26 février 2019 relative au budget principal primitif pour l'exercice 2019,

VU la note explicative de synthèse n° 2019/75 du 7 mai 2019,

La Commission de l'Action Educative et de la Vie des Quartiers entendue en séance du 15 mai 2019,

Après en avoir délibéré,

D E C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

Un crédit de 383.600 F/CFP est prélevé sur le chapitre 65 "Charges de gestion courante", pour être versé aux organismes suivants :

FONCTION 2 : ENSEIGNEMENT ET FORMATION

COOPERATIVE DE L'ECOLE MARIE HAVET

Aide au financement du projet pédagogique «longue vie cagous» et son exposition lors de la Fête de la Science pour la classe de CE2/CM1 50.000 F

COOPERATIVE DE L'ECOLE MARIE HAVET

Aide au financement du transport et des repas des élèves de CM2A pour leur déplacement à Poé dans le cadre du projet «Golf Classe nature» 25.000 F

COOPERATIVE DE L'ECOLE MARIE HAVET

Aide au financement du transport pour le déplacement du CM2 B à Poé dans le cadre du projet «Classe équitation» en septembre 2019 25.000 F

COOPERATIVE DE L'ECOLE YVONNE DUPONT

Aide au financement de 6 séances d'équitation au Poney Club pour la classe de CE2 B 93.600 F

COOPERATIVE DE L'ECOLE FREDERIC SURLEAU

Aide au financement de sessions de yoga pour les 9 classes de l'école en lien avec le projet d'école «Bien-être à l'école» 190.000 F

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

03 JUIN 2019

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

ARTICLE 2 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique «Télerecours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.

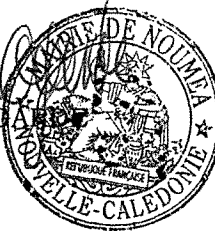
DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 28 MAI 2019

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 29 MAI 2019

Le Maire,


Sonia LAGARDE


DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	- 1
D.F. (dont T.P.S.)	- 2
D.V.C.E.S. (S.V.E.)	- 1
AFFICHAGE	- 1

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

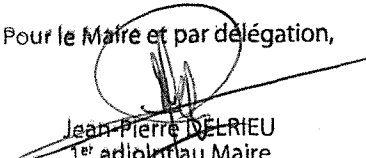
03 JUIN 2019

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Le Maire certifie que par le présent acte
ayant été transmis le - 3 JUIN 2019
au Commissaire Délégué
et notifié le
et / ou publié le - 4 JUIN 2019
est exécutoire de plein droit



Pour le Maire et par délégation,


Jean-Pierre DELRIEU
1^{er} adjoint au Maire
Chargé de la coordination municipale,
de l'action éducative, de la vie des quartiers
et de l'insertion.